

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

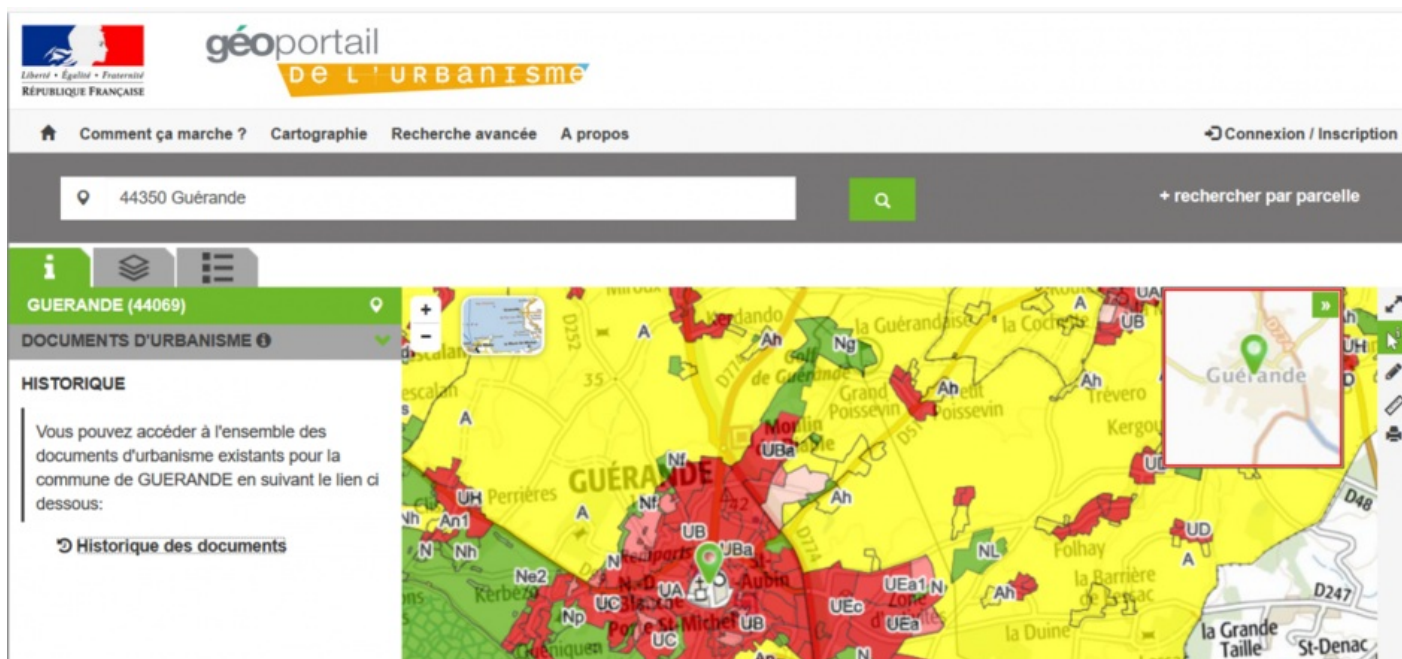
Le PLU est un document établi à l'échelle de la commune. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol par zone, les servitudes d'urbanisme, ainsi que les orientations d'aménagement sur le territoire de la commune.

Présentation du PLU

Une partie du dossier du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Guérande est consultable ci-dessous. Le dossier complet est communicable sur demande auprès du secrétariat de la direction de l'Urbanisme au 02 40 15 60 43 ou sur [le site Geoportail de l'urbanisme](#).

- › [Résumé non technique](#)
- › [Projet d'Aménagement et de Développement Durable \(PADD\)](#)
- › [Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)
- › [Règlement écrit](#)
- › [Règlement graphique Plan Général](#)

Consultez le Plan Local d'Urbanisme en ligne :



Dossier modification n°1 du P.L.U. approuvé par délibération du conseil municipal du 18/12/2019

- › [Télécharger le dossier complet au format .zip \(version 20/12/2019\)](#)

Une enquête publique, portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), s'est déroulée du jeudi 03 octobre 2019 au samedi 02 novembre 2019. Le rapport du commissaire enquêteur est disponible en téléchargement via le lien ci-dessous ou consultable en version papier à l'accueil du service Urbanisme.

> [Télécharger le rapport du commissaire enquêteur](#)

Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Presqu'île guérandaise - Saint Nazaire (PPRL)

Le **Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Presqu'île guérandaise - Saint Nazaire (PPRL)** a été approuvé par arrêté préfectoral du 13 juillet 2016, applicable depuis le 19 septembre 2016 (arrêté ci-annexé).

Ce PPRL concerne les communes de La Turballe, Guérande, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, La Baule-Escoublac, Pornichet et Saint-Nazaire.

Dossier complet comprenant la note de présentation et les cartographies des différentes zones réglementaires, consultables en ligne sur [le site de la préfecture de Loire Atlantique](#).

Zones de prescriptions archéologiques

L'arrêté préfectoral archéologique précisant les zones de présomption de prescription archéologique est consultable sur [le site de la DRAC Pays de la Loire](#)

Pour plus d'information, le site de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) est consultable via le lien suivant :

<https://www.inrap.fr/rubrique/l-archeologie-preventive-en-france>

Les propriétaires et porteurs de projet qui désirent s'informer sur les démarches à faire dans le cadre d'un terrain situé en zone de prescriptions archéologiques peuvent effectuer une demande d'avis auprès de la DRAC des Pays de la Loire en amont d'un projet spécifique.

[Demande d'avis DRAC des Pays de la Loire](#)

À voir aussi

[Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine](#)

[Secteur sauvegardé](#)

[Règlement Local de Publicité](#)

[Autorisations d'Urbanisme](#)

[Ecoquartier](#)

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

✓ OK, tout accepter

Personnaliser